



LOT 2

**ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E)**

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

POUVOIR ADJUDICATEUR

**VILLE DE CROSNE
35 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE**

Objet de la consultation

**FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES
POUR LES ECOLES ELEMENTAIRE DE LA COMMUNE DE CROSNE**

Lot 2 : Fourniture et livraison de PC portable pour les enseignants

Consultation N°2026-02-PA

**Le présent marché ainsi que l'avis de publicité et l'ensemble des documents de la consultation
sont soumis aux dispositions du Code de la commande publique.**

**Procédure adaptée établie en application des articles L.2123 -1 et R. 2123-1 du Code de la
Commande Publique**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ARTICLE 1 - IDENTIFIANT	3
ARTICLE 2 - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT	3
2.1 Objet	3
2.2 Division en lots	3
ARTICLE 3 - PROCEDURE ET FORME	3
3.1 Procédure de passation	3
3.2 Forme du marché	3
3.3 Forme juridique	3
ARTICLE 4 - NOMENCLATURE (S)	4
ARTICLE 5- DURÉE DU MARCHÉ	4
ARTICLE 6 - ENGAGEMENT DU CONTRACTANT	4
ARTICLE 7 - VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES, MODIFICATIONS DU MARCHÉ	5
7.1 Variantes	5
7.2 Prestation supplémentaire éventuelle	5
7.3 Clause de réexamen - Modification du marché	5
ARTICLE 8 - OFFRE DE PRIX	6
ARTICLE 9- DELAI DE LIVRAISON	6
ARTICLE 10 - SOUS-TRAITANCE	6
ARTICLE 11 - RÈGLEMENT DES COMPTES	6
11.1 Modalités de règlement	6
11.2 Compte ouvert au nom de :	6
11.3 Paiement des co-traitants	7
11.4 Avances	7
11.5 Acomptes et Décompte	7
ARTICLE 12 - DECLARATION	7
ARTICLE 13 - DÉLAI DE VALIDITÉ DE L'OFFRE	7
ARTICLE 14 - ACCEPTATION DE L'OFFRE	8
ARTICLE 15- NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCE	9

ARTICLE 1 - IDENTIFIANT

Désignation de la Personne Publique

Identification de l'acheteur

Ville de Crosne
Maire de Crosne
35 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE
Téléphone : 01 69 49 64 00

Nom, prénom, qualité du signataire du marché et personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du Code de la Commande Publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur Michaël DIAMIATI
Maire de Crosne

Comptable assignataire des paiements

Monsieur le chef du centre des Finances Publiques de BRUNOY

Les factures devront être adressées sur le « **Portail Chorus** ». La Ville de Crosne y est identifiée par son numéro **SIRET 21910191200018**

ARTICLE 2 - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

2.1 Objet

Le présent marché a pour objet de remplacer les TNI des écoles élémentaires devenus obsolètes par des ENI, des tableaux blancs rabattables et de nouveaux PC pour les enseignants, afin et de moderniser et pérenniser les équipements pédagogiques et d'améliorer la qualité de l'enseignement grâce à des technologies performantes, interactives et adaptées aux usages du milieu scolaire.

Les descriptions de toutes les prestations du lot **2** sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Les informations administratives du lot **2** sont précisées au sein du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

2.2 Division en lots

Le marché est alloté de la façon suivante :

- ✚ **Lot 1** Fourniture d'écrans numériques interactifs (ENI), livraison, installation, mise en service des ENI, des tableaux blancs, accessoires associés et maintenance.
- ✚ **Lot 2** : Fourniture et livraison de PC portable pour les enseignants :

ARTICLE 3 - PROCEDURE ET FORME

3.1 Procédure de passation

Conformément aux articles L.2123 -1 et R. 2123-1 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique, La procédure de passation utilisée est une procédure adaptée.

3.2 Forme du marché

Le marché fait l'objet d'un marché ordinaire

3.3 Forme juridique

Le marché sera attribué soit à une entreprise unique, soit à un groupement d'entreprises.

ARTICLE 4 - NOMENCLATURE (S)

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

CODE PRINCIPAL LOT 2	DESCRIPTION
Ordinateurs portables	30213100

ARTICLE 5- DURÉE DU MARCHÉ

Le marché prend effet dès la notification du marché.

La livraison des fournitures du lot **2** est réalisée selon le délais indiqué par le titulaire au présent acte d'engagement et validé par la commune.

ARTICLE 6 - ENGAGEMENT DU CONTRACTANT

Contractant

Signataire

Nom : **GRYSON**
Prénom : **Jean-Christophe**
Qualité : **Commercial**

- ☐ Signant pour mon propre compte
☒ Signant pour le compte de la société

Et

- ☒ Agissant en tant que prestataire unique
☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après
☐ Solidaire ☐ Conjoint

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale : **ASHE**
Adresse : **1 rue Guynemer**
Code postal : **78114 Magny-les-Hameaux**
Bureau distributeur :
Téléphone : **01 88 60 97 90**
Fax :
Courriel : jc@ashe.fr
Adresse courriel de secours : adv@ashe.fr
Numéro SIRET : **880 977 111 00066**
Numéro au registre du commerce : **880 977 111**
Ou au répertoire des métiers :

Code NAF/APE :

46.51Z

L'adresse mail qui sera utilisée sera celle que vous avez enregistrée pour accéder à plate-forme synapse.. Elle doit être consultée quotidiennement et valide.

Le candidat est-il (1):

☒ Micro-entreprise

☐ PME

☐ ETI

☐ GE

(1) Micro-entreprise (M-E) = effectif ≤ 10 salariés et CA ≤ à 2 M€ / PME = effectif < à 250 personnes et CA ≤ à 50 M€ - ETI (entreprise de taille intermédiaire) = effectif < à 5000 salariés et CA ≤ à 1 500 M€ - GE (grande entreprise) = toutes les autres entreprises.

<u>En cas de groupement, cotraitant n°1</u> Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	<u>Cotraitant n°3</u> Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
<u>Cotraitant n°2</u> Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	<u>Cotraitant n°4</u> Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

En cas d'attribution à un groupement, aucune forme juridique particulière ne sera exigée.

ARTICLE 7 - VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES, MODIFICATIONS DU MARCHE

7.1 Variantes

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire n'est pas autorisée. Aucune variante n'est prévue par le pouvoir adjudicateur.

7.2 Prestation supplémentaire éventuelle

Le marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ou obligatoire.

7.3 Clause de réexamen - Modification du marché

Il est prévu que le marché peut être modifié, dans le respect des dispositions des articles R. 2194-1 à R. 2194-9 du Code de la Commande Publique. (Les conditions sont indiquées à l'article 2.5 du CCAP).

Toute modification survenant pendant l'exécution du présent marché ne sera effective qu'après la signature d'un avenant entre les parties.

ARTICLE 8 - OFFRE DE PRIX

Les prix du lot n°2, relatifs à la fourniture et à la livraison des PC portables, sont fermes et définitifs.

Ils sont réputés établis sur la base des conditions économiques en vigueur au **mois de remise de l'offre** par le titulaire, appelé « **mois zéro** ».

✦ **Le marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de :**

Montant HT	Montant TVA (Taux de 20%)	Prix TTC
13 178€	2 531.60€	15 709.60€

Report du montant TTC en toutes lettres : Quinze mille sept cent neuf euros et soixante centimes.

ARTICLE 9- DELAI DE LIVRAISON

Le titulaire **s'engage** sur un délai de livraison des fournitures de 4 jours à compter de la réception du bon de commande.

ARTICLE 10 - SOUS-TRAITANCE

Conformément à l'article L.2193.-1 du Code de la Commande Publique la sous-traitance s'applique uniquement aux marchés de travaux, aux marchés de services et aux marchés de fournitures comportant des services ou des travaux de pose ou d'installation.

Les fournitures ne peuvent pas faire l'objet de sous-traitance. Néanmoins le titulaire peut faire appel à des fournisseurs et sous-traiter les services connexes à la fourniture.

ARTICLE 11 - RÈGLEMENT DES COMPTES

1.1 **Modalités de règlement**

La ville de Crosne se libérera des sommes en euros dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après. Le mandat administratif des factures interviendra dans le délai conforme à la réglementation en vigueur à compter de la remise des factures.

11.2 **Compte ouvert au nom de :**

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Ouvert au nom	ASHE
Code Banque	30066
Code Guichet	10431
N° de compte	00020515201
Clé RIB	85
Domiciliation	CIC VERSAILLES RIVE DROITE

11.3 Paiement des co-traitants

En dérogation à l'article 12.1.2 CCAG-FCS si le groupement est solidaire, les membres du groupement pourront être payés de manière individualisée en vertu de la répartition que le candidat joint en annexe de l'acte d'engagement.

Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Ouvert au nom	
Code Banque	
Code Guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
Domiciliation	

11.4 Avances

Sans objet.

11.5 Acomptes et Décompte

Sans objet.

ARTICLE 12 - DECLARATION

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, aux torts exclusifs de l'entreprise pour laquelle j'interviens, que ladite entreprise ne fait pas l'objet d'interdiction de concourir et qu'elle a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2025 et qu'elle satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.52.12-11 du Code du Travail.

Le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.620-3, L.143-5 du Code du Travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

À REMPLIR IMPERATIVEMENT

Redressement judiciaire en cours :

Si oui, fournir la copie des jugements

☐ OUI ☒ NON

Emploi de travailleurs étrangers ou détachés pour l'exécution du marché : ☐ OUI ☒ NON

Si oui, produire les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du Code du Travail

ARTICLE 13 - DÉLAI DE VALIDITÉ DE L'OFFRE

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée dans un délai de **120** jours à compter de la date limite de remise de l'offre prévue par le règlement de consultation.

Fait en un exemplaire original, à Magny-les-Hameaux
Le 02/04/2026
(Cachet et signature du candidat)

Société ASHE
1 rue Guynemer
78114 MAGNY LES HAMEAUX
Siret : 8809774110066

ARTICLE 14 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

A Crosne, le 18 juin 2026

Le Pouvoir Adjudicateur,

Michaël DIAMIATI
Maire de Crosne

ARTICLE 15- NANTISSEMENT OU CESSIION DE CRÉANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de euros TVA incluse.

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Crosne le

Michaël DIAMIATI
Maire de Crosne

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le 19/06/2026

ID : 091-219101912-20260617-2026_25D2-AR



LOT 2

FOURNITURE ET LIVRAISON

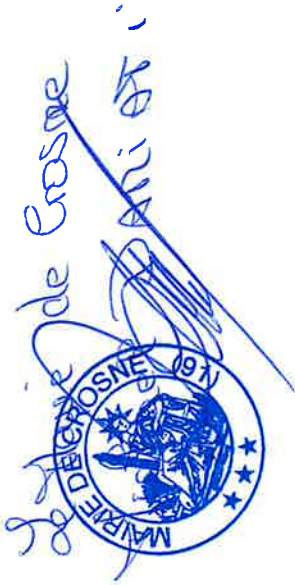
DPGF

POSTE N°	*DESCRIPTION DES PRESTATIONS	PRIX unitaire H.T	QUANTITE	PRIX TOTAL HT	T.V.A	MONTANT TOTAL (T.T.C)
1	Fourniture et livraison de PC pour l'école élémentaire Brassens	599	13	7 787	1 453.4	9 240.4
2	Fourniture et livraison de PC pour l'école élémentaire Curie	599	9	5 391	1 078.2	6 469.2
3	Total pour 23 PC			13 178	2 531.6	15 709.6

*Les caractéristiques des PC sont indiquées à l'article 5 du CCTP

Date, cachet et signature

02/04/2026
Société ASHE
1 rue Guynemer
78114 MAGNY LES HAMEAUX
Siret : 88097241100068



Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 091-219101912-20260617-2026_25D2-AR

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le 19/06/2026

ID : 091-219101912-20260617-2026_25D2-AR

